

Acquérir les compétences managériales pour promouvoir la bientraitance institutionnelle

CONTEXTE

Face à l'augmentation des signalements et à l'exigence renforcée des évaluations HAS, les ESSMS doivent structurer une véritable culture de la bientraitance. Il ne s'agit plus seulement de réagir à la maltraitance, mais d'anticiper, prévenir et instaurer une vigilance partagée au sein des équipes. Cette formation propose une démarche opérationnelle qui repose sur deux piliers : une analyse approfondie des risques, et un engagement collectif proactif et motivant.

OBJECTIFS

- ▶ Evaluer les aspects systémiques des causes et formes de violences et de maltraitance
- ▶ Analyser les risques liés à l'exposition durable des professionnels à la vulnérabilité extrême des publics accompagnés et aux contextes de maltraitance vécus
- ▶ Connaître ses responsabilités face à des faits de maltraitance présumés et/ou avérés
- ▶ Connaître les conséquences des situations de révélation sur la dynamique de travail des équipes
- ▶ Concevoir et mettre en œuvre, un dispositif permettant d'anticiper, de détecter et de gérer les situations sensibles en matière de bientraitance.

PROGRAMME

Cette formation alterne apports théoriques et mise en pratique, avec une première journée d'ancrage conceptuel, suivie d'une intersession sur le terrain, puis de deux journées d'approfondissement.

PREMIER JOUR

Comprendre les fondements de la bientraitance et de la maltraitance

- ▶ Distinction : violence, maltraitance et bientraitance
- ▶ Rechercher les sources de la maltraitance ; questionner l'éthique éducative et institutionnelle face aux violences
- ▶ Analyser les risques liés aux caractéristiques des publics accompagnés
- ▶ Le cadre légal : responsabilités professionnelles et obligations de signalement
- ▶ Les RBPP de la Haute autorité de santé (HAS) en matière de bientraitance
- ▶ Missions et responsabilités de la direction dans l'encadrement de la prévention et le traitement de la maltraitance

Période d'intersession : analyse des risques sur le terrain

DEUXIÈME JOUR

Identifier et gérer les situations à risque

- ▶ Identifier les situations à risque de maltraitance liées au fonctionnement de l'établissement
- ▶ Les différents types de risques
- ▶ Les conséquences des actes de maltraitance pour la personne et pour l'équipe

NOUVEAU

RÉF. F31

PUBLIC

Tous les professionnels de l'accompagnement et du soin, ainsi que les cadres techniques et fonctionnels

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Claude Volkmar

Psychologue clinicien en protection de l'enfance durant 20 ans, sociologue des organisations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques ; débats avec les participants, analyse de situations; appropriation des méthodes et supports transmis par le formateur

DURÉE DE LA FORMATION

2+1 jours, soit 21h

SESSION

- ▶ 6 à 15 participants
- ▶ **Colmar**, 25 septembre + 23 et 24 novembre 2026
- ▶ 850€/personne

- ▶ Assurer la gestion des cas de maltraitance
- ▶ Construire une stratégie de bientraitance selon le référentiel et les exigences d'évaluation de la HAS

TROISIEME JOUR

Construire un dispositif de vigilance institutionnelle

- ▶ Mise en pratique des acquis
- ▶ Les missions du dispositif : diagnostic, veille, traitement, prévention
- ▶ Intégrer le dispositif aux différentes instances (service Qualité, QVCT, CVS, CSE)
- ▶ Les liens avec les problématiques connexes
- ▶ Le rôle du «référént bientraitance»
- ▶ Préparer un plan d'action